



THE ROOF
- Maison de l'Escalade -
Euskal Herria

INSCRIPTION COURS D'ESCALADE
Année 2017-2018

Début des cours : Semaine du 25 septembre 2017

Identité de la personne

Nom : Adresse :
Prénom :
Date de naissance : / / Code postal :
Age : ans Ville :
Tel. :
Mail (Lisiblement) :@.....

Contact d'urgence

Nom :
Prénom :
Tel. :

Si inscription d'un mineur

Identité d'un parent

Nom :
Prénom :
Date de naissance : / /
Tel. :

CHOIX DU FORFAIT (Rayez la mention inutile) :

- Trimestre : 169€ les 10 cours
- Année : 389€ les 30 cours

Groupes	Horaires des cours*	Cochez votre choix	Déjà pratiqué l'escalade ?	
			OUI	NON
5 - 11 ans	Mardi 17h30 - 19h			
	Samedi 10h30 - 12h			
12 - 17 ans	Vendredi 18h - 19h30			
	Samedi 12h - 13h30			
Adultes > 18 ans	Mardi 19h - 20h30			
	Mardi 20h30 - 22h			

(* Attention, la Direction se réserve le droit de modifier les horaires, en fonction du nombre d'inscrits)
(** Les personnes ayant pris le forfait au trimestre ont la possibilité de prendre le forfait à l'année en payant simplement le complément)

JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

- Certificat médical de moins de 3 mois, de non contre-indication à la pratique de l'escalade
- Attestation de responsabilité civile de l'année concernée

Veillez lire attentivement les paragraphes ci-dessous :

Vous attestez avoir vérifié auprès de votre médecin qu'il n'y a aucune contre-indication pour votre enfant (ou pour vous) à pratiquer l'escalade, certificat médical à l'appui.
Vous attestez avoir vérifié auprès de votre assureur que votre enfant/que vous êtes bien couvert pour la pratique de l'escalade.
Pour souscrire une assurance complémentaire, demandez plus d'information au moment de l'inscription (article 38 de la Loi 84-610 du 16 juillet 1984). La licence n'est pas obligatoire.
Si vous souhaitez adhérer à la FFME demandez des renseignements à l'accueil de la salle.
Vous devez arriver ou votre enfant doit être amené et récupéré à l'heure du cours. Nous déclinons toute responsabilité en dehors de ces heures de cours.
En cas d'arrêt ou d'interruption des cours, il ne sera procédé à aucun remboursement.

CONDITIONS GENERALES

Cours d'essai :

Le premier cours est toujours test. Si à l'issue de ce cours l'élève ne devait pas persévérer, les chèques seront rendus sans frais, seule la séance d'essai vous sera facturée.

Règlement :

Pour les cours au trimestre et à l'année : le règlement s'effectue en début d'année, possibilité de régler en 3 fois (uniquement par chèque).
Il ne sera accordé aucun remboursement de complaisance.

Equipement :

Chaussons non fournis par The Roof. Les enfants doivent avoir leur propre paire de chaussons. The Roof prête une paire de chaussons lors du premier cours. A partir du deuxième cours, les chaussons sont loués au prix de 2 euros par cours.
Pour les 5-7 ans, à défaut de chaussons d'escalade, il sera demandé de se munir d'une paire de ballerines.

Autorisation d'hospitalisation :

Je soussigné
autorise les responsables à m'hospitaliser / faire hospitaliser mon enfant en cas d'absolue nécessité et donne préalablement mon accord pour toute intervention chirurgicale jugée urgente.

Le à

Signature :

Droit à l'image

Je soussigné
autorise les responsables à me photographeur / à photographeur mon enfant dans le cadre des activités proposées et à utiliser mon/son image pour la promotion de la structure (presse, supports publicitaires, site internet, réseaux sociaux).

Le à

Signature :